

**DECISION DU PRESIDENT**  
**2026DECISION45**

**Objet :** Devis distribution du flyer « enquête publique PLUiH Modification 4 ».

**LE PRESIDENT,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2026D52 du 30 mars 2026 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau,

Vu le devis n°30001141718 de La Poste solutions Business, pour la distribution flyer portant sur l'enquête publique PLUiH du 26 mai au 12 juin 2026,

**DECIDE :**

**Article 1 :** D'approuver le devis de La Poste solutions business, pour la distribution du flyer enquête publique PLUiH dans toutes les boîtes aux lettres de la communauté de communes, pour un montant de 5 604,73 € HT.

**Article 2 :** La présente décision sera communiquée au Conseil communautaire lors de sa séance la plus proche et inscrite au registre des décisions de la Communauté de communes. Une publicité sera faite dans les formes requises pour les délibérations du Conseil Communautaire.

Une ampliation est adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée pour l'exercice du contrôle de légalité.

**Fait le 3 avril 2026, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne.**



M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.